

## MINISTÈRE DU TRAVAIL

Les activités clés du ministère sont la santé et la sécurité au travail, les droits et responsabilités en matière d'emploi et les relations de travail. Dans ce contexte, le ministère donne des conseils et des renseignements au gouvernement sur les questions touchant le travail et les lieux de travail; élabore les politiques; veille à l'application des normes et des lois; mène des enquêtes; informe les employeurs et les employés de leurs droits et responsabilités; offre de l'aide pour négocier les conventions collectives et mettre en place des conseils d'arbitrage; favorise l'établissement de rapports de travail axés sur la coopération et veille à l'administration, l'interprétation et l'application des lois et règlements régissant les relations de travail.

### SOMMAIRE - PROGRAMME DU MINISTÈRE

(\$)

CRÉDIT PROGRAMME	Prévisions 2006-2007	Prévisions 2005-2006	Différence entre 2006-2007 et 2005-2006	Chiffres réels 2004-2005
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>				
1601 Programme d'administration du ministère	20 693 200	20 986 100	( 292 900)	20 066 302
1602 Programme de la Commission de l'équité salariale	3 960 900	3 985 000	( 24 100)	3 757 440
1603 Programme des relations de travail	21 270 800	21 339 500	( 68 700)	20 620 712
1604 Programme de santé et sécurité au travail	80 649 800	75 102 100	5 547 700	60 973 731
1605 Programme des droits et responsabilités en matière d'emploi	23 730 500	24 041 900	( 311 400)	23 493 244
- Programme ITI - Groupement de l'économie et des affaires	-	298 400	( 298 400)	162 956
<b>TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>150 305 200</b>	<b>145 753 000</b>	<b>4 552 200</b>	<b>129 074 385</b>
Crédits législatifs	50 244	48 246	1 998	40 734
Total du ministère - Charges de fonctionnement	150 355 444	145 801 246	4 554 198	129 115 119
<b>Total du ministère - Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (actif non compris)</b>	<b>150 355 444</b>	<b>145 801 246</b>	<b>4 554 198</b>	<b>129 115 119</b>

## PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE - CRÉDIT 1601

Ce programme coordonne les processus de prise de décisions du ministère et fournit les services techniques et professionnels nécessaires à la conception, la mise en œuvre et la prestation efficace des programmes du ministère. Il comprend le Bureau du ministre, le Bureau de l'adjoint parlementaire et le Bureau du sous-ministre.

## SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2006-2007	Prévisions 2005-2006	Différence entre 2006-2007 et 2005-2006	Chiffres réels 2004-2005
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>					
1	Administration du ministère	20 693 200	20 986 100	( 292 900)	20 066 302
<b>TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>20 693 200</b>	<b>20 986 100</b>	<b>( 292 900)</b>	<b>20 066 302</b>
L	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	37 550	36 057	1 493	28 545
L	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	12 694	12 189	505	12 189
Total - Crédits législatifs		50 244	48 246	1 998	40 734
<b>Total - Charges de fonctionnement</b>		<b>20 743 444</b>	<b>21 034 346</b>	<b>( 290 902)</b>	<b>20 107 036</b>

## PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE - CRÉDIT 1601, suite

## CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

---

**CRÉDIT -**  
**POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES**  
**N°**


---

**CHARGES DE FONCTIONNEMENT**

1601-1	Administration du ministère		
	Traitements et salaires		7 567 200
	Avantages sociaux		935 300
	Transports et communications		447 500
	Services		11 439 200
	Fournitures et matériel		304 000
	<b>Total à voter - Charges de fonctionnement</b>		<b>20 693 200</b>

*Sous-postes :**Bureau principal*

Traitements et salaires	1 996 900	
Avantages sociaux	256 400	
Transports et communications	112 900	
Services	1 751 600	
Fournitures et matériel	73 200	4 191 000

*Services financiers et administratifs*

Traitements et salaires	1 837 200	
Avantages sociaux	223 000	
Transports et communications	39 700	
Services	1 410 300	
Fournitures et matériel	39 200	3 549 400

*Ressources humaines*

Traitements et salaires	1 607 100	
Avantages sociaux	190 900	
Transports et communications	36 300	
Services	374 600	
Fournitures et matériel	26 800	2 235 700

*Services de communication*

Traitements et salaires	1 964 700	
Avantages sociaux	245 100	
Transports et communications	44 100	
Services	352 000	
Fournitures et matériel	74 100	2 680 000

## PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE - CRÉDIT 1601, suite

## CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES, suite

(\$)

---

CRÉDIT -  
POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES  
N°

---

**CHARGES DE FONCTIONNEMENT***Services juridiques*

Traitements et salaires	161 300	
Avantages sociaux	19 900	
Transports et communications	214 500	
Services	4 190 900	
Fournitures et matériel	90 700	4 677 300

*Services de vérification*

Services	252 100	252 100
----------	---------	---------

*Systèmes informatiques*

Services	3 107 700	3 107 700
----------	-----------	-----------

**Total à voter - Charges de fonctionnement****20 693 200****Crédits législatifs**

L	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	37 550
L	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	12 694

**Total (Charges de fonctionnement) - Programme d'administration du ministère****20 743 444**

**PROGRAMME DE LA COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE - CRÉDIT 1602**

Le mandat du Bureau de l'équité salariale est d'administrer et d'appliquer la *Loi sur l'équité salariale* de l'Ontario dont l'objet est d'éliminer la discrimination sexuelle systémique en matière de rémunération salariale, notamment pour le travail effectué par les femmes.

Pour mener à bien son mandat, le Bureau sensibilise et conseille les employeurs, employés et agents de négociation des secteurs public et privé pour les aider à mettre en place et maintenir un système d'équité salariale sur leurs lieux de travail. Le Bureau enquête sur les plaintes; surveille l'observation de la loi sur les lieux de travail; cherche à régler les différends opposant les parties; et émet des ordonnances exécutoires, au besoin.

Le Tribunal de l'équité salariale, un tribunal administratif tripartite quasi-judiciaire, statue sur les litiges tombant sous le coup de la *Loi sur l'équité salariale*.

**SOMMAIRE - CRÉDIT**

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2006-2007	Prévisions 2005-2006	Différence entre 2006-2007 et 2005-2006	Chiffres réels 2004-2005
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>					
1	Bureau de l'équité salariale	3 359 200	3 376 300	( 17 100)	3 081 730
2	Tribunal de l'équité salariale	601 700	608 700	( 7 000)	675 710
<b>TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>3 960 900</b>	<b>3 985 000</b>	<b>( 24 100)</b>	<b>3 757 440</b>
<b>Total - Charges de fonctionnement</b>		<b>3 960 900</b>	<b>3 985 000</b>	<b>( 24 100)</b>	<b>3 757 440</b>

## PROGRAMME DE LA COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE - CRÉDIT 1602, suite

## CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

## CRÉDIT -

## POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES

N°

**CHARGES DE FONCTIONNEMENT**

1602-1	Bureau de l'équité salariale		
	Traitements et salaires		2 487 200
	Avantages sociaux		314 600
	Transports et communications		172 100
	Services		366 000
	Fournitures et matériel		19 300
	<b>Total à voter - Charges de fonctionnement</b>		<b>3 359 200</b>
1602-2	Tribunal de l'équité salariale		
	Traitements et salaires		420 700
	Avantages sociaux		54 700
	Transports et communications		24 500
	Services		96 000
	Fournitures et matériel		5 800
	<b>Total à voter - Charges de fonctionnement</b>		<b>601 700</b>
	<b>Total (Charges de fonctionnement) - Programme de la Commission de l'équité salariale</b>		<b>3 960 900</b>

**PROGRAMME DES RELATIONS DE TRAVAIL - CRÉDIT 1603**

Le rôle des relations de travail est de promouvoir un climat propice aux relations de travail et des rapports harmonieux sur les lieux de travail de la province.

La Commission des relations de travail de l'Ontario est un tribunal quasi-judiciaire indépendant qui assure, conformément au lois de l'Ontario, la médiation et l'arbitrage de diverses questions touchant l'emploi et les relations de travail, notamment les appels de décisions rendues par les agents des normes d'emploi et les inspecteurs de la santé et sécurité au travail.

Les commissions d'appel de la fonction publique comprennent deux tribunaux statutaires, la Commission de règlement des griefs des employés de la Couronne et la Commission des griefs de la fonction publique, qui sont indépendants et quasi-judiciaires et arbitrent les conflits de travail mettant en cause des employés de la Couronne de l'Ontario.

Les relations patronales-syndicales fournissent une aide neutre et indépendante aux syndicats et aux employeurs en leur offrant des services de conciliation et de médiation en matière de conventions collectives; en nommant des arbitres; et en fournissant des renseignements sur les négociations collectives.

**SOMMAIRE - CRÉDIT**

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2006-2007	Prévisions 2005-2006	Différence entre 2006-2007 et 2005-2006	Chiffres réels 2004-2005
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>					
1	Commission des relations de travail de l'Ontario	12 092 000	12 053 900	38 100	11 869 999
2	Commissions d'appel de la fonction publique	1 155 900	1 196 400	( 40 500)	1 074 745
3	Relations patronales-syndicales	8 022 900	8 089 200	( 66 300)	7 675 968
<b>TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>21 270 800</b>	<b>21 339 500</b>	<b>( 68 700)</b>	<b>20 620 712</b>
<b>Total - Charges de fonctionnement</b>		<b>21 270 800</b>	<b>21 339 500</b>	<b>( 68 700)</b>	<b>20 620 712</b>

## PROGRAMME DES RELATIONS DE TRAVAIL - CRÉDIT 1603, suite

## CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

---

**CRÉDIT -**  
**POSTE N° CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES**


---

**CHARGES DE FONCTIONNEMENT**

1603-1	Commission des relations de travail de l'Ontario	
	Traitements et salaires	8 074 000
	Avantages sociaux	984 500
	Transports et communications	717 200
	Services	2 193 300
	Fournitures et matériel	123 000
	<b>Total à voter - Charges de fonctionnement</b>	<b>12 092 000</b>
1603-2	Commissions d'appel de la fonction publique	
	Traitements et salaires	419 500
	Avantages sociaux	61 800
	Transports et communications	165 900
	Services	1 449 600
	Fournitures et matériel	24 100
	Total partiel	2 120 900
	Moins : Recouvrements	965 000
	<b>Total à voter - Charges de fonctionnement</b>	<b>1 155 900</b>
1603-3	Relations patronales-syndicales	
	Traitements et salaires	5 533 500
	Avantages sociaux	684 500
	Transports et communications	582 000
	Services	1 234 600
	Fournitures et matériel	88 300
	Total partiel	8 122 900
	Moins : Recouvrements	100 000
	<b>Total à voter - Charges de fonctionnement</b>	<b>8 022 900</b>
	<b>Total (Charges de fonctionnement) - Programme des relations de travail</b>	<b>21 270 800</b>



**PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - CRÉDIT 1604**

Le programme de santé et sécurité au travail a pour principal rôle d'élaborer; de communiquer et d'appliquer les lois et règlements en matière de santé et sécurité au travail afin de réduire ou d'éliminer les blessures ou maladies sur le lieu de travail.

Le programme assure le respect de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (la Loi); et aide les parties à créer des lieux de travail sains et sécuritaires. Grâce à l'administration et l'application de la Loi et de ses règlements, le programme encourage les employeurs et les employés à identifier et prévenir ensemble les dangers pour la santé et la sécurité.

Le Bureau des conseillers des travailleurs et le Bureau des conseillers des employeurs offrent (respectivement) des services de consultation, de représentation et d'éducation aux travailleurs non syndiqués victimes d'accident et survivants, et aux patrons de petites entreprises ayant moins de 100 employés, et les représentent devant la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail et devant le Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

**SOMMAIRE - CRÉDIT**

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2006-2007	Prévisions 2005-2006	Différence entre 2006-2007 et 2005-2006	Chiffres réels 2004-2005
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>					
1	Santé et sécurité au travail	80 646 800	75 099 100	5 547 700	60 973 731
2	Administration du Programme de consultation portant sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail	1 000	1 000	-	-
3	Bureau des conseillers des travailleurs	1 000	1 000	-	-
4	Bureau des conseillers des employeurs	1 000	1 000	-	-
<b>TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>80 649 800</b>	<b>75 102 100</b>	<b>5 547 700</b>	<b>60 973 731</b>
<b>Total - Charges de fonctionnement</b>		<b>80 649 800</b>	<b>75 102 100</b>	<b>5 547 700</b>	<b>60 973 731</b>

## PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - CRÉDIT 1604, suite

## CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT - POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES		
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>			
1604-1	Santé et sécurité au travail		
	Traitements et salaires		51 268 700
	Avantages sociaux		6 841 300
	Transports et communications		3 758 700
	Services		16 554 800
	Fournitures et matériel		2 532 300
	Paiements de transfert		
	Subventions à l'Institut de radioprotection du Canada	40 000	
	Subventions pour la promotion de l'amélioration des pratiques de santé et sécurité	1 000	41 000
	<b>Total partiel</b>		<b>80 996 800</b>
	Moins : Recouvrements		350 000
	<b>Total à voter - Charges de fonctionnement</b>		<b>80 646 800</b>
1604-2	Administration du Programme de consultation portant sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail		
	Traitements et salaires		481 800
	Avantages sociaux		74 600
	Transports et communications		8 200
	Services		5 600
	Fournitures et matériel		10 400
	<b>Total partiel</b>		<b>580 600</b>
	Moins : Recouvrements		579 600
	<b>Total à voter - Charges de fonctionnement</b>		<b>1 000</b>
1604-3	Bureau des conseillers des travailleurs		
	Traitements et salaires		6 349 600
	Avantages sociaux		1 326 200
	Transports et communications		368 600
	Services		1 343 900
	Fournitures et matériel		96 200
	Paiements de transfert		
	Initiative de formation du Programme de consultation portant sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail		225 000
	<b>Total partiel</b>		<b>9 709 500</b>
	Moins : Recouvrements		9 708 500
	<b>Total à voter - Charges de fonctionnement</b>		<b>1 000</b>

## PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - CRÉDIT 1604, suite

## CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES, suite

(\$)

---

CRÉDIT -  
 POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES  
 N°

---

**CHARGES DE FONCTIONNEMENT**

1604-4	Bureau des conseillers des employeurs	
	Traitements et salaires	2 207 100
	Avantages sociaux	407 400
	Transports et communications	129 100
	Services	404 200
	Fournitures et matériel	104 900
	Total partiel	3 252 700
	Moins : Recouvrements	3 251 700
	<b>Total à voter - Charges de fonctionnement</b>	<b>1 000</b>
	<b>Total (Charges de fonctionnement) - Programme de santé et sécurité au travail</b>	<b>80 649 800</b>

**PROGRAMME DES DROITS ET RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE D'EMPLOI - CRÉDIT 1605**

Le programme assure l'administration et l'application de la *Loi de 2000 sur les normes d'emploi* et de ses règlements.

Le programme assure la protection des travailleurs de l'Ontario grâce à l'instauration de normes minimales d'emploi régissant les salaires et les conditions de travail. Il assure le respect de ces normes au moyen d'inspections; d'enquêtes et de mesures d'application; et encourage l'autonomie par le biais d'initiatives de prévention.

**SOMMAIRE - CRÉDIT**

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2006-2007	Prévisions 2005-2006	Différence entre 2006-2007 et 2005-2006	Chiffres réels 2004-2005
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>					
1	Normes d'emploi	23 730 500	24 041 900	( 311 400)	23 493 244
<b>TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>23 730 500</b>	<b>24 041 900</b>	<b>( 311 400)</b>	<b>23 493 244</b>
<b>Total - Charges de fonctionnement</b>		<b>23 730 500</b>	<b>24 041 900</b>	<b>( 311 400)</b>	<b>23 493 244</b>

## PROGRAMME DES DROITS ET RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE D'EMPLOI - CRÉDIT 1605, suite

## CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

---

**CRÉDIT -**  
**POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES**  
**N°**


---

**CHARGES DE FONCTIONNEMENT**

1605-1	Normes d'emploi	
	Traitements et salaires	16 002 900
	Avantages sociaux	1 930 200
	Transports et communications	1 062 100
	Services	4 392 400
	Fournitures et matériel	440 900
	Paiements de transfert	
	Subventions pour la promotion de l'amélioration des pratiques d'emploi	2 000
	Total partiel	23 830 500
	Moins : Recouvrements	100 000
	<b>Total à voter - Charges de fonctionnement</b>	<b>23 730 500</b>
	<b>Total (Charges de fonctionnement) - Programme des droits et responsabilités en matière d'emploi</b>	<b>23 730 500</b>

---